

L'HISTOIRE MÉCONNUE DE L'UGTA, TROP LONGTEMPS SYNDICAT UNIQUE ET INTERLOCUTEUR EXCLUSIF DES SYNDICATS FRANÇAIS

par François Gèze*

E

n janvier 2015, lors du douzième congrès de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), son inamovible secrétaire général Abdelmadjid Sidi Saïd (en poste depuis dix-huit ans) a été reconduit pour un nouveau mandat de quatre ans. Deux mois plus tard, un quotidien algérien francophone rapportait que, à l'occasion d'une réunion du comité exécutif de la centrale syndicale, « il s'est particulièrement attaqué à certains lobbies proches du patronat, qui avaient dernièrement laissé entendre qu'ils seraient favorables à une nouvelle restructuration-privatisation des entreprises nationales publiques » : « Le message du secrétaire général de l'UGTA, à ce propos, est clair. Face à certains appétits de milieux des affaires, il a en fait sorti la grosse artillerie pour sauvegarder les intérêts des travailleurs. Il dira à ce propos, à l'ouverture de cette première session du nouveau comité exécutif, que son organisation "s'opposera à toute tentative visant à porter atteinte au régime républicain du pays et à son unité nationale". Il ajoute que l'UGTA "rejette toute tentative ayant pour objectif de déstabiliser le pays ou de compromettre les acquis des travailleurs ". »¹

* Membre d'Algeria-Watch
et du CISA.

¹ Yazid Alilat, « Sidi Saïd parle de manœuvres de déstabilisation du pays », *Le Quotidien d'Oran*, 5 mars 2015.

Premier syndicat du pays – et longtemps le seul –, l'UGTA serait-elle donc aujourd'hui, dans une Algérie dont le pouvoir est en pleine déliquescence, le dernier bastion du « socialisme spécifique » qui aurait été la marque du régime dans les premières années de l'après-indépendance de 1962 ? Ce qui aurait justifié le soutien constant depuis cette époque – jusqu'à il y a peu – des grandes organisations syndicales françaises (CGT en tête) à leur partenaire algérien ? La réalité est aux antipodes de cette légende : depuis l'indépendance, l'appareil de l'UGTA a été essentiellement le rouage d'un dispositif de pouvoir très peu « socialiste » et moins encore préoccupé de « sauvegarder les intérêts des travailleurs ». Une réalité que les responsables successifs des relations internationales au sein de la CGT et de la CFDT (née en 1964) n'ont pas pu – ou pas voulu – admettre. Cela du fait de la conjonction d'une série de facteurs, idéologiques, politiques et historiques, qu'il n'est pas simple de démêler. L'objet de cet article est simplement de donner quelques clés, certainement à compléter, pouvant aider à comprendre cette « drôle d'histoire ». Laquelle reste à faire, tant l'histoire du syndicalisme algérien (et de ses relations avec ses partenaires français) est mal documentée, autrement que par quelques témoignages d'acteurs, certes utiles.

² Pour une première approche, on pourra lire utilement les synthèses très accessibles de l'historien français Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, La Découverte, Paris, 2004 ; et *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, La Découverte, Paris, 2004. Pour découvrir cette histoire de façon beaucoup plus détaillée, voir notamment : Abderrahmane Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari Tengour et Sylvie Thénault (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale, 1830-1962*, La Découverte/Barzakh, Paris/Alger, 2012 ; et Gilbert Meynier, *Histoire du FLN*, Fayard, Paris, 2002.

NÉE EN 1956, UNE « CENTRALE SYNDICALE CONDAMNÉE À RESTER L'ÉTERNEL ADOLESCENT QUE GUIDE LE PARTI UNIQUE »

L'UGTA a été créée le 24 février 1956, seize mois après le déclenchement de la guerre d'indépendance, à l'initiative du Front de libération nationale (FLN), lui-même né en octobre 1954. Comme ce dernier, l'UGTA était le fruit d'une histoire longue et complexe, celle de la résistance algérienne à l'ordre colonial français et de la formation du mouvement nationaliste, qu'il est évidemment impossible de résumer ici².

Pour aller à l'essentiel en la matière, au risque d'être trop réducteur, il faut rappeler que l'UGTA est née d'une transformation de l'Union générale des syndicats algériens (UGSA), elle-même créée en juin 1954 par des syndicalistes membres du Parti communiste algérien (PCA) à partir de la branche locale de la Confédération générale du travail (CGT) française. À l'époque, la CGT était de loin le syndicat ouvrier le plus puissant en France et elle était totalement inféodée au Parti communiste français (PCF). Mais leurs bases respectives dans les « départements français d'Algérie » ne pouvaient évidemment ignorer la montée en puissance du nationalisme algérien, alors incarné par le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). En effet, si le PCA (né en 1936) et la CGT algérienne avaient été créés à l'initiative de militants communistes issus du « petit peuple » des colons européens, ils avaient été progressivement rejoints par certains militants « indigènes » séduits par leur programme progressiste – tandis que la majorité des

jeunes nationalistes algériens se retrouvaient plutôt dans le MTLD. Du coup, la branche algérienne de la CGT française a engagé un travail volontariste d'« algérianisation » de son organisation, qui conduira à la création de l'UGSA, avec une participation bien plus marquée des « Algériens de souche » à sa direction³. Puis à celle de l'UGTA, associée au tardif et difficile ralliement au FLN des militants algériens du PCA au printemps 1956.

Comme l'écrira fort justement en 2012 dans ses Mémoires Abdelmadjid Azzi, combattant de l'ALN dès 1956 et qui occupera diverses responsabilités à l'UGTA dans l'Algérie indépendante : « *Née pendant la guerre de libération, sous le manteau protecteur du FLN, organisation satellisée par le parti unique, la centrale syndicale était condamnée à rester l'éternel adolescent que l'on guide, réprimande et quelquefois corrige.*⁴ » Pendant la guerre, l'UGTA ne jouera en tout état de cause qu'un faible rôle : dans les mois qui suivent sa création, elle est en effet pratiquement décapitée par la répression coloniale et la plupart de ses dirigeants resteront dans les geôles françaises jusqu'à la fin de la guerre.

LE « PUTSCH » FONDATEUR DE JANVIER 1963

Après l'indépendance de juillet 1962, la « renaissance » de l'UGTA est inévitablement à l'ordre du jour de la jeune république algérienne. Mais celle-ci va se faire dans un contexte politique aussi confus qu'orageux. En effet, l'été 1962 est marqué par le « coup d'État » de l'état-major général (EMG, dirigé par le colonel Houari Boumediene) de l'« armée des frontières ». C'est le nom donné dès l'époque aux forces mili-

itaires de l'Armée de libération nationale (ALN) stationnées au Maroc et surtout en Tunisie lors des dernières années de la guerre, sans pratiquement combattre, tandis que les « wilayas » des maquis de l'intérieur étaient laminées par l'armée française, au prix de dizaines de milliers de morts. En juillet et août 1962, les chefs de l'EMG, par les manœuvres politiques et la violence brute, ont écarté ou éliminé les responsables légitimes du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA)⁵. Et ils ont confié la présidence du pays à Ahmed Ben Bella, l'un des dirigeants « historiques » du combat pour l'indépendance, mais dont la lutte syndicale n'est alors certainement pas la première priorité.

D'où le « putsch » assez stupéfiant intervenu lors du premier congrès de l'UGTA en janvier 1963 à Alger, véritablement fondateur d'un « syndicalisme de parti unique » qui neutralisera pendant plus d'un quart de siècle toutes les velléités d'organisation autonome des travailleurs algériens. À l'automne 1962, les tensions sont vives entre les fondateurs historiques de l'UGTA de 1956, libérés des prisons françaises, et les cadres du FLN liés à l'armée des frontières chargés par le parti unique des questions syndicales et sociales⁶. Les dirigeants de la centrale préparent dans la fièvre un « rapport d'orientation » qu'ils entendent soumettre à l'approbation du premier congrès. Ce rapport, comme l'a reporté la journaliste Catherine Simon, « *contient une mise au point assez dure, laissant entendre que le syndicat ne sera pas la courroie de transmission du parti : certains responsables FLN ont essayé de " s'accaparer " les structures syndicales, dénoncent les auteurs du rapport, Mustapha Lassel et Boualem*

Bourouïba. « C'est ainsi que des bureaux syndicaux élus ont été remplacés par des délégués désignés », s'insurgent-ils, sans savoir à quel point leur accusation se révélera prémonitoire⁷ ». De fait, le 19 janvier 1963, au troisième jour du congrès, celui-ci fait l'objet d'un putsch, réplique en quelque sorte du « coup d'État » de l'été 1962 et dont Catherine Simon a fait le récit en rapportant le témoignage d'un « pied rouge » français, Tiennot Grumbach, alors jeune militant engagé à Alger au sein de l'UGTA : « Les portes se sont soudain ouvertes et des dizaines de types, arrivés par

camions, se sont rués vers la tribune, certains armés de gourdins, raconte-t-il. Les dirigeants de l'UGTA n'ont pas le temps de faire un geste : ils sont proprement expulsés de leurs sièges et jetés dehors, manu militari. Dans la salle, ceux qui protestaient ont été vidés de la même façon, poursuit l'ancien militant internationaliste. Il y a des cris, des coups. La plupart des congressistes sont tétanisés – c'était un tel choc ! Plus tard, tandis que les gros-bras s'assurent le contrôle de la salle et que la police entoure le bâtiment, on fait "voter" à main levée le nouveau bureau du congrès... », rapporte Tiennot Grumbach, abasourdi et révolté devant cette opération d'une « immense brutalité ». Dans son édition du 19 janvier, en gros titre à la une, *El Moudjahid* lance un vibrant « salut au congrès de l'UGTA » et à sa nouvelle direction sur mesure... [...] Selon [Edmond Bergheaud], reporter de *France-Soir* : « C'est le chef de l'État en personne, soucieux de briser un mouvement syndical en quête d'autonomie, qui aurait mis au point, avec Mohammed Khider, encore numéro un du FLN, ce scénario quasi mafieux. Avec, à la clé, un "commando de trois cents benbellistes" », spécialement amenés sur les lieux. Gérard Chaliand, lui, ne met pas directement en cause Ahmed Ben Bella : « La direction de l'UGTA a été "liquidée par Khider" parce qu'elle lui échappait, écrit-il. Et ce sont des "camions de chômeurs" que l'on a recrutés, pour jouer les terreurs auprès des congressistes⁸. » Il était important de rappeler avec quelques détails cet épisode fondateur, car il donne toujours, plus d'un demi-siècle après, des clés essentielles pour comprendre les réalités actuelles du syndicalisme algérien et de ses relations avec ses partenaires de l'ancienne métropole. En effet, les premiers responsables de ce coup de

³ Sur la création de l'UGSA et celle de l'UGTA, voir les pages éclairantes du témoignage de Lakhdar Kaïdi (1923-2004), militant communiste qui a été l'un des fondateurs de l'UGTA : Nasser Djabi, *Kaïdi Lakhdar, une histoire du syndicalisme algérien*. Entretiens, Chihab Éditions, Alger, 2005, p. 174-182 et 203-214. Comme nombre d'autres militants communistes, Lakhdar Kaïdi sera arrêté et torturé après le coup d'État du colonel Houari Boumediène en juin 1965 (*ibid.*, p. 319 sq).

⁴ Abdelmadjid Azzi, *Le Mouvement syndical algérien à l'épreuve de l'indépendance*, Alger-Livres Éditions, Alger, 2012, p. 79.

⁵ Sur cette crise politique et militaire fondatrice de l'État algérien, de toutes ses contradictions et ses faux semblants depuis 1962, l'ouvrage de référence est sans conteste celui du jeune historien algérien Amar Mohand-Amer, *La Crise du Front de libération nationale de l'été 1962. Indépendance et enjeux de pouvoirs*, Barzakh, Alger, 2015 ; de cet auteur, sur notre sujet, voir également « L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) dans le processus de transition (1962-1963) », in Amar Mohand-Amer et Belkacem Benzenine (dir.), *Les Indépendances au Maghreb*, CRASC/IRMC, Oran/Tunis, 2012.

⁶ Pour un récit détaillé de ces mois décisifs, voir Boualem Bourouïba, *L'UGTA dans les premières années de l'indépendance (1962-1965)*, Alger-Livres Éditions, Alger, 2012, chapitre 6, « Préparation et tenue du premier congrès de l'indépendance », p. 187 sq. Boualem Bourouïba (1923-2011), militant nationaliste de la première heure au sein du PPA-MTL, a été l'un des fondateurs de l'UGTA en 1956.

⁷ Catherine Simon, *Algérie, les années pieds-rouges. 1962-1969 : des rêves de l'indépendance au désenchantement*, La Découverte, Paris, 2009, chapitre 4 (la journaliste indique que ce rapport d'orientation a été reproduit en annexe du livre de Gérard Chaliand, *L'Algérie est-elle socialiste ?*, Maspero, Paris, 1964).

⁸ *Ibid.* Boualem Bourouïba, dirigeant de l'UGTA écarté lors de ce congrès, a donné dans ses Mémoires un récit détaillé de ces journées, toutefois un peu édulcoré (voir Boualem Bourouïba, *L'UGTA dans les premières années de l'indépendance (1962-1965)*, p. 209-238).

force antidémocratique, Mohammed Khider et Ahmed Ben Bella, ont été rapidement évincés de la scène politique algérienne: le premier a été contraint à l'exil quelques mois plus tard (il sera assassiné en janvier 1967 à Madrid par la Sécurité militaire, la police politique du régime), tandis que le second sera destitué par le coup d'État du colonel Houari Boumediene de juin 1965 (il restera en prison durant quatorze ans). Mais leurs méthodes autoritaires et « quasi mafieuses » – qui étaient en réalité celles de la plupart des protagonistes du coup d'État de l'été 1962 – ont perduré depuis chez tous leurs successeurs pour assurer leur pouvoir. Et notamment pour maintenir sous tutelle du régime le « syndicat unique », dont l'hégémonie absolue sur un monde du travail essentiellement structuré autour du secteur public (administrations et entreprises) n'a commencé à être – un peu – bousculée que vingt-sept ans après le congrès « fondateur » de l'UGTA en 1963.

LE TOURNANT DE 1989

Durant cette longue glaciation du « paysage syndical algérien », ses dirigeants successifs n'ont été pour l'essentiel que de fidèles courroies de transmission d'un régime se prétendant « socialiste ». Un modèle somme toute guère différent de celui des syndicats du bloc soviétique, ce qui explique en partie le soutien indéfectible à l'UGTA des dirigeants de la CGT française, résolument aveugles à l'imposition d'une organisation syndicale au service du pouvoir et certainement pas des « intérêts des travailleurs » – comme ses responsables le prétendent encore en 2015 contre toute évidence.

Cet aveuglement s'explique également par la mauvaise conscience, jamais reconnue, des dirigeants communistes français (dont évidemment ceux de la CGT) vis-à-vis de l'engagement de leurs aînés aux côtés des chefs socialistes de la SFIO qui avaient décidé, dès le début de l'insurrection de novembre 1954, la « guerre totale » contre les indépendantistes algériens : en février 1956, les parlementaires communistes avaient voté les « pouvoirs spéciaux » de l'armée réclamés par le gouvernement socialiste de Guy Mollet. Lesquels couvriront le déchaînement d'une terrible violence militaire contre les maquis du FLN et l'ensemble de la population algérienne, mais aussi la répression policière contre les syndicalistes nationalistes de l'UGTA, créée le même mois.

Pour d'autres raisons, la Confédération française démocratique du travail (CFDT), issue en 1964 de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), n'a guère été plus lucide sur les réalités du « syndicalisme d'État algérien ». Il faut dire que pendant la guerre d'indépendance, à partir de début 1957, « il n'était resté [en Algérie] que des syndicats fantoches, dirigés par des colonialistes, sous la houlette de FO ou de la CFTC, dont les éléments sont d'ailleurs partis en 1962 avec les Européens », comme l'a indiqué Lakhdar Kaïdi⁹. On comprend que cet héritage algérien peu glorieux a également contribué plus tard au soutien acritique du syndicat chrétien – même quand il est devenu laïque – à l'UGTA caporalisée. Des années 1960 aux années 1980, le rôle de cette dernière a surtout été celui d'un appareil bureaucratique chargé de relayer l'emprise du parti unique dans le monde du travail (comme d'autres appareils spé-

cifiques jouaient ce rôle auprès des femmes, des jeunes, des paysans, des anciens combattants, etc.). C'est ce qui va être remis en cause avec le séisme politique provoqué par la terrible répression par l'armée – au prix de plus de cinq cents morts – des émeutes sociales d'octobre 1988. Une révolte nourrie des frustrations, économiques autant que politiques, d'une population soumise depuis vingt-six ans à une caste autoritaire ayant progressivement basculé, depuis la mort du président Houari Boumediene en 1978, dans l'organisation méthodique de la corruption généralisée. Jusqu'alors, le « système » avait su gérer habilement une sorte de « dictature soft ». Mais face aux émeutes d'octobre 1988, ses dirigeants ont paniqué, réagissant par une violence sauvage qui a très profondément marqué la société algérienne, au point de menacer les « équilibres politiques » forgés entre 1962 et 1965. Pour tenter de préserver l'essentiel de leur pouvoir (et leur enrichissement personnel grâce aux circuits de corruption), ils ont dû lâcher du lest avec l'adoption en février 1989 d'une Constitution mettant fin au régime du parti unique. Et en septembre de la même année, ils jugent utile de confier le gouvernement à une équipe de « réformateurs » dirigée par le Premier ministre Mouloud Hamrouche, en espérant pouvoir le tenir sous contrôle. Mais même s'il est loin d'avoir complètement les coudées franches, ce gouvernement va engager des réformes structu-

relles qui marquent une vraie rupture. Et cela notamment dans le monde syndical. En juin 1990, le gouvernement Hamrouche fait en effet voter une loi qui met fin au système de « syndicat unique » incarné par l'UGTA⁹. Du coup, en 1990 et 1991, dans un climat général d'espoir d'une vraie démocratisation et de tensions entretenues par les chefs de l'armée et de la police politique (la fameuse Sécurité militaire, devenue Département de renseignement et de sécurité – DRS – en septembre 1990), le paysage syndical commence à évoluer : le premier « syndicat autonome » à être légalisé est le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap), créé en mars 1990 ; et d'autres suivront, comme le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNES) et le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF). Mais aussi le Syndicat islamique du travail (SIT), créé à l'initiative d'un nouveau parti se réclamant de l'islam politique, le Front islamique du salut (FIS), légalisé en septembre 1989.

LE TERRIBLE ÉTOUFFOIR DE LA « SALE GUERRE » DES ANNÉES 1990

Cette effervescence politique et syndicale ne sera malheureusement qu'une brève parenthèse – dont la mémoire reste toute-fois aujourd'hui, près d'un quart de siècle après, profondément inscrite dans les esprits de nombreux Algériens, y compris des plus jeunes. En janvier 1992, en effet, les chefs de l'armée et du DRS annulent le second tour des élections législatives, qui allaient voir la victoire du FIS, perspective pour eux aussi menaçante qu'insupportable.

⁹ Nasser Djabi, Kaïdi Lakhdar, *une histoire du syndicalisme algérien*. Entretiens, op. cit., p. 294.

¹⁰ Voir dans ce dossier l'article de Ghazi Hidouci (qui fut ministre de l'Économie dans le gouvernement Hamrouche), p. 29.

table. Leur coup d'État consiste d'abord à contraindre à la démission le président de la République Chadli Bendjedid, qui entendait respecter le verdict démocratique des premières élections législatives libres de l'Algérie indépendante. Puis à proclamer l'état d'urgence – qui restera en vigueur pendant dix-neuf ans – et à interdire le FIS (et bien sûr le SIT). Et, surtout, à déclencher une terrible répression contre les sympathisants islamistes présumés et, au-delà, contre toute la population. Les années 1990 seront ainsi celles d'une « sale guerre » qui fera des dizaines de milliers de morts, victimes de tortures, d'exécutions extrajudiciaires ou de massacres de masse, ainsi que des centaines de milliers de personnes déplacées. Une guerre systématiquement accompagnée par les falsifications fabriquées à jet continu par le service d'action psychologique du DRS, attribuant notamment aux « groupes islamiques armés » nombre des crimes perpétrés par ses propres agents, ou par des combattants islamistes manipulés¹¹.

Cette désinformation, spécialement formataée à destination de l'opinion française, est bien sûr l'un des facteurs qui expliquent le quasi-silence des grandes organisations syndicales de l'Hexagone face à cette barbarie, dont l'origine et les mécanismes furent pourtant assez tôt documentés en France¹². L'histoire de leurs relations avec l'UGTA de l'Algérie indépendante, plombée comme on l'a vu par celle plus ancienne de leurs compromissions avec la France coloniale, a évidemment pesé lourd dans ce silence. Pour nombre de dirigeants syndicalistes français, comme pour la plupart de ceux des partis de gauche, le régime algérien conservait sa fausse image « laïque

et socialiste » des années postindépendance. Et tous ont découvert avec stupefaction, avec la légalisation du FIS en septembre 1989, que l'Algérie réelle était depuis des siècles un pays musulman...

Ainsi doublement « formatés », par l'histoire falsifiée de l'Algérie coloniale et par la désinformation méthodique de l'action psychologique du DRS, les esprits des dirigeants syndicaux français – comme ceux de nombreux responsables politiques – n'ont pu comprendre ce qui se jouait en réalité dans la « sale guerre » d'outre-Méditerranée. Tel fut le cas par exemple lorsque fut assassiné, le 28 janvier 1997 à Alger, Abdelhak Benhamouda, le secrétaire général de l'UGTA, qui avait soutenu le coup d'État de 1992 et qui restait l'interlocuteur privilégié des grands syndicats français. Ces derniers n'avaient pas les clés pour comprendre que Benhamouda avait été la victime directe des luttes de clans au sein du

¹¹ Voir notamment le témoignage d'un officier dissident du DRS : Mohammed Samraoui, *Chronique des années de sang. Algérie : comment les services secrets ont manipulé les groupes islamistes*, Denoël, Paris, 2003 ; ou encore celui d'un ancien officier des forces spéciales de l'ANP : Habib Souaïdia, *La Sale Guerre*, La Découverte, Paris, 2001. Ainsi que l'étude détaillée de Salima, *Le Mouvement islamiste algérien entre autonomie et manipulation*, CJA/TPP, www.algerie-tpp.org, mai 2004.

¹² Voir notamment Reporters sans frontières (dir.), *Le Drame algérien. Un peuple en otage*, La Découverte, Paris, 1994. Et, pour un bilan global de la « sale guerre » et de la désinformation du régime algérien : Lounis Aggoun et Jean-Baptiste Rivoire, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États. Histoire secrète, de la guerre d'indépendance à la « troisième guerre » d'Algérie*, La Découverte, Paris, 2004.

¹³ Pour plus de précisions sur cet épisode très « tordu » et pervers, parmi tant d'autres de la période, voir Lounis AGGOUN et Jean-Baptiste Rivoire, *Françalgérie, crimes et mensonges d'États*, op. cit., chapitre 26.

¹⁴ Brahim Taouti, « La loi blesse-t-elle la main qui la manie comme un couteau ? », *Le Quotidien d'Oran*, 19 novembre 2003, <ur1.ca/jxua>.

¹⁵ À l'image des faux « villages Potemkine » prospères que le conseiller de l'impératrice Catherine II de Russie, Gregori Potemkine, aurait fait édifier à la fin du XVIII^e siècle pour cacher la misère des campagnes russes.

pouvoir algérien: dans la perspective des élections législatives de juin 1997, celui du président de la République, le général Liamine Zéroual, avait prévu de créer un nouveau parti politique, le Rassemblement national démocratique (RND), dont la direction aurait été confiée à Benhamouda. Les généraux « éradicateurs » du clan du général Larbi Belkheir – ceux qui avaient fait le coup d’État de 1992 pour « éradiquer » par la terreur l’islam politique – étaient favorables à cette initiative pouvant contribuer à l’atomisation du champ politique constituant la vitrine « démocratique » de leur pouvoir de l’ombre, mais ils ne voulaient pas qu’elle puisse conforter le président Zéroual. D’où le « message » qu’ils ont adressé à ce dernier en faisant assassiner le dirigeant syndical – dont les derniers mots ont été: « Ils nous ont trahis » –, devenu un peu trop critique à leurs yeux¹³. Suite à ce drame, le nouveau secrétaire de l’UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, s’acquittera avec constance, jusqu’à ce jour, de la tâche qui lui a alors été assignée par les « décideurs » : veiller à ce que l’organisation reste la fidèle courroie de transmission de leur pouvoir absolu en direction du monde du travail, en étouffant toute éventuelle initiative de militants UGTA honnêtes visant à défendre les salariés; et en contrainant méthodiquement l’action des « syndicats autonomes ».

LES DIRIGEANTS DE L’UGTA, PARTIES PRENANTES DE L’« ALGÉRIE POTEMKINE »

En effet, après une longue hibernation due aux années de terreur d’État, la nouvelle phase ouverte en 1999 par les « décideurs » avec l’élection (truquée) d’Abdelaziz Bou-

teflika à la tête de l’État – marquant le succès d’une guerre totale contre l’islam politique et la société civile – va voir quelques militants syndicaux courageux tenter de remettre sur pied les « syndicats autonomes » dans le secteur public. Ils vont pour cela s’appuyer sur la loi libérale de 1990, modifiée et complétée en 1991 et 1996, mais qui continuait en principe à garantir le pluralisme syndical. Les « décideurs » avaient choisi de ne pas l’annuler pour entretenir au plan international l’image de leur façade « démocratique ». Car ils étaient assurés, comme le relevait en 2003 – preuves à l’appui – un observateur algérien avisé, que l’UGTA, « qui était une organisation de l’ancien parti unique, continue toujours de servir d’outil de contrôle du mouvement ouvrier¹⁴ ».

Depuis lors et jusqu’à ce jour, la direction de l’UGTA est restée fidèle à cette « feuille de route ». Chaque année, lors des rencontres « tripartites » entre elle, les représentants de l’État et ceux du patronat, elle « négocie » des augmentations les plus réduites possibles du « salaire national minimum garanti » (SNMG, équivalent du SMIG français) et quelques ajustements cosmétiques du code du travail. Cette comédie syndicale est le pendant de la mascarade parlementaire qui orne la devanture de l’« Algérie Potemkine¹⁵ ». Une façade « démocratique » que les « décideurs » d’Alger s’ingénient – avec succès malheureusement – à « vendre » à leurs homologues occidentaux et aux médias français, qui donnent le « la » en la matière au niveau mondial.

En 2015, l’UGTA revendique toujours 4 millions d’adhérents, sans qu’il soit possible de vérifier ce que recouvre ce chiffre. De



temps à autre, la presse algérienne rend timidement compte de mobilisations de sections locales de l'UGTA, dans des entreprises industrielles, de services ou des administrations, qui témoignent que nombre de leurs militants n'acceptent pas les consignes « officialistes » des dirigeants de l'ex-syndicat unique. Certains de celles et ceux qui ruent ainsi dans les brancards se sont ainsi exprimés lors du douzième congrès de l'UGTA de janvier 2015, sans parvenir à briser l'hégémonie des dirigeants fidèles relais du régime¹⁶.

QU'EST-CE QUE LE CISA ?

Le Comité international de soutien au syndicalisme autonome algérien (CISA) a été créé en 2009. Regroupant des syndicalistes algériens et français, mais aussi, entre autres, des militants d'associations de défense des droits humains, le comité se donne pour objectif de développer un réseau de solidarité internationale. Il s'agit en premier lieu d'informer sur la situation en Algérie. Il s'agit également de multiplier les rencontres entre les syndicats autonomes algériens et les syndicats, associations et ONG internationales... Le comité soutient les campagnes menées par les syndicats autonomes et les fait connaître. Dans cette perspective, la collecte d'une aide financière est primordiale: elle permettra aux syndicats autonomes de louer des locaux, de s'équiper, de développer leurs outils militants, de se déplacer pour les rencontres à l'étranger... Le CISA est une association de droit français (loi 1901) ouverte à toutes et à tous, individus, associations et syndicats.

Quant aux militants des syndicats autonomes de la fonction publique (administration, éducation, santé...) qui ont rompu avec l'UGTA, évidemment tenus à l'écart des fameuses « tripartites », ils s'efforcent depuis plus de quinze ans de résister à cette imposture et de permettre aux travailleurs de faire valoir leurs droits. Et malgré la répression et le travail de sape (par exemple la « stratégie du clonage ») dont ils sont l'objet¹⁷, ils résistent de façon remarquable. Mieux informés désormais, en grande partie grâce au travail effectué depuis de nombreuses années par l'Union syndicale Solidaires et le Comité international de soutien au syndicalisme autonome algérien (CISA, voir encadré), les responsables des relations internationales des grandes organisations syndicales françaises et internationales ne l'ignorent plus. Il faut donc espérer qu'ils se mobilisent enfin plus résolument en soutien des syndicats autonomes algériens, pour en finir avec des décennies d'aveuglement du mouvement syndical français face à la réalité d'un régime qui a « caporalisé » la principale organisation syndicale des travailleurs depuis plus de soixante ans.★

¹⁶ Voir notamment : A. Malle, « Préparation du congrès, suspension de syndicalistes: turbulences à l'UGTA », *Le Quotidien d'Oran*, 4 juin 2014, <ur1.ca/jyo13> ; Yazid Alilat, « UGTA : un 12^e congrès sous haute pression », *Le Quotidien d'Oran*, 31 décembre 2014, <ur1.ca/jyoik>.

¹⁷ Voir dans ce dossier l'article de Stéphane Enjalran, p. 44.